



**COLLOQUE INTERNATIONAL « EDUCATION A
INFORMATIONNELLE »**

16-17-18 OCTOBRE 2008, LILLE

CLIN D'ŒIL SUR UN CDI FRANCOPHONE

**Georgeta BADAU, Lycée « Horea, Cloșca și Crișan »
Alba Iulia (Roumanie)**

Remerciements

Nous remercions chaleureusement le comité scientifique du Colloque « Education à la culture informationnelle » pour l'invitation de participer à cet événement.

Notre gratitude va aussi à Mireille Lamouroux pour la confiance qu'elle nous a accordée, pour sa disponibilité et ses conseils.

Nous adressons également nos remerciements à toute l'équipe de formateurs français, aux cadres et aux documentalistes du réseau SCEREN-CNDP impliqués dans le projet de coopération bilatérale « Education à l'information en milieu rural défavorisé », ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à l'implémentation des CDI dans les établissements scolaires de Roumanie.

Sommaire

INTRODUCTION.....	4
PARTIE 1 : UN CARREFOUR DANS L'EVOLUTION DES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES ROUMAINES.....	5
1. UN PROJET INNOVANT : LE PROJET BILATERAL FRANCO-ROUMAIN « EDUCATION A L'INFORMATION EN MILIEU RURAL DEFAVORISE ».....	5
2. PROFESSEUR DOCUMENTALISTE : UN NOUVEAU METIER EN ROUMANIE	6
PARTIE 2 : LA CHRONIQUE D'UNE EXPERIENCE CDI COMMENCEE EN 2000.....	7
1. CONTRAINTES ET REUSSITES DE L'IMPLEMENTATION D'UN CDI DANS UN LYCEE BILINGUE FRANCOPHONE.....	7
2. LA DOCUMENTATION : UNE NOUVELLE DISCIPLINE D'ENSEIGNEMENT.....	8
CONCLUSION	10
BIBLIOGRAPHIE.....	11

Introduction

Bien qu'elle arrive derrière l'anglais, la langue de Molière est aujourd'hui étudiée en Roumanie par 88% des élèves roumains comme première ou deuxième langue étrangère et enseignée par 15.000 professeurs (pour une population scolaire de 280.000 élèves par niveau)¹. Mais pour beaucoup de ces élèves et pour certains enseignants, le français n'est pas une langue, c'est une matière scolaire. Découvrir un texte nouveau, expliquer le vocabulaire, exposer un point de grammaire, faire des exercices lexicaux et grammaticaux, utiliser (éventuellement) la langue sur la base d'un jeu de questions-réponses entre le professeur et quelques élèves privilégiés, voilà le triste scénario qui risque de transformer le français dans une langue...morte.

Comment peut-on motiver les élèves et les inciter à lire, à comprendre, à écrire et à parler le français ? Chaque enseignant de FLE essaie de trouver des réponses à cette question, essaie d'imaginer les situations d'apprentissage les plus convenables à son public scolaire. Il suffit souvent un déclic, une vraie rencontre pour que naisse le désir de lire, indispensable à l'apprentissage et à la pratique de la lecture en langue étrangère.

Les dernières années ont vu apparaître, en Roumanie et ailleurs, des outils qui ne sont pas tous spécifiques au français, mais qui peuvent nous aider dans notre démarche. Un tel outil est le Centre de Documentation et d'Information (CDI), structure créée dans le cadre d'un projet de coopération franco-roumain dont nous parlerions dans le chapitre suivant.

¹ VARGA, Ana. « *La Francophonie, C'est une articulation de diversité* » : entretien avec Cristian Preda, secrétaire d'Etat à la Francophonie ». In : *Regard franco-roumain : mensuel francophone de Roumanie*, 15 février/15 mars 2006, no.18, p.25.

Partie 1 : Un carrefour dans l'évolution des bibliothèques scolaires roumaines

1. Un projet innovant : le projet bilatéral franco-roumain « Education à l'information en milieu rural défavorisé »

En 1999, le Ministère roumain de l'Education Nationale a mis en place un programme de relance de l'enseignement rural pour rénover les bâtiments et améliorer les transports scolaires. Un an plus tard, en 2000, a démarré le projet « Education à l'information en milieu rural défavorisé », coordonné entre 2000 et 2006 par Jacques Faugeroux (assistant technique auprès de l'Ambassade de France) et les représentants du Ministère roumain de l'Education : Gabriel Leahu (2000-2005) et Eugenia Popescu (à partir de 2005). Ce projet se proposait, tout d'abord, d'assurer l'égalité des chances des élèves du milieu rural et du milieu urbain et d'améliorer le niveau de qualification des enseignants, à travers une modernisation des conditions d'enseignement et d'apprentissage au sein de l'école par la création des CDI.

« Les établissements scolaires en milieu rural étaient enclavés, sinistrés, coupés du monde. A la maison, la majorité des enfants n'avaient pas non plus accès aux livres ou à l'informatique. Il était impossible de mettre en place de nouvelles méthodes d'enseignement sans ordinateurs, sans documents pédagogiques, sans ressources documentaires. Les CDI se sont imposés comme les meilleurs outils pour lutter contre cet enclavement, pour donner, enfin, des moyens d'accès à la culture et à la connaissance », affirmait Jacques Faugeroux², dans un article publié en 2006 dans la revue « Regard franco-roumain ».

Très vite, « le phénomène CDI » a dépassé le milieu rural et le cadre scolaire et s'est imposé comme un pôle de dynamisme éducatif, culturel et social,

² *CDI : technologie, pédagogie, francophonie*. In : *Regard franco-roumain : mensuel francophone de Roumanie*, 20 septembre/20 octobre 2006, no.22, p.36-37.

ainsi qu'un vecteur fondamental de la francophonie en Roumanie. L'extension du projet « *Education à l'information en milieu rural défavorisé* » a été réalisée en plusieurs étapes :

- **Etape 1**(2000-2001): 11 établissements scolaires
- **Etape 2**(2002): 45 établissements scolaires
- **Etape 3**(2003): 266 établissements scolaires
- **Etape 4** (2004): 378 établissements scolaires
- **Etape 5** (2005): 490 établissements scolaires
- **Etape 6 (2006): 84 établissements scolaires; l'aménagement des CDI commence à être financé par le Ministère roumain de l'Education : 42000 RON/CDI (environ 11500 EUR)**
- **Etape 7 (2007): 420 établissements scolaires**
- **Etape 8 (2008) : 428 établissements scolaires**

2. Professeur documentaliste : un nouveau métier en Roumanie

La formation des cadres et des documentalistes roumains a été assurée dans le cadre de ce projet bilatéral par les formateurs de l'ESEN de Poitiers, IUFM de Reims, CRDP de Paris, CRDP de Reims, CDDP de Chalons en Champagne et l'observation des activités spécifiques au CDI a été possible grâce aux réseaux des CDI des trois régions mentionnées ci-dessus.

A partir de 2002, une équipe de formateurs nationaux a pris le relais pour la formation continue des cadres et du personnel des CDI roumains et, depuis 2006, l'Université de Bucarest a commencé la formation initiale des documentalistes. Les bibliothécaires scolaires ont été parfois impliqués dans cette formation, mais la plupart du temps il y a eu un enseignant de discipline volontaire qui s'est engagé dans l'organisation et le fonctionnement du CDI.

En juillet 2008 il y a eu un premier concours national pour 55 postes d'enseignant documentaliste même si, pour le moment, le règlement d'organisation et de fonctionnement des centres de documentation et d'information, la fiche du poste et la fiche d'évaluation de l'enseignant

documentaliste - documents consultables depuis 2004 sur le site du Ministère roumain de l'Education - ne sont que des projets.³

Partie 2 : La chronique d'une expérience CDI commencée en 2000

1. Contraintes et réussites de l'implémentation d'un CDI dans un lycée bilingue francophone

Mon établissement, le Lycée « Horea, Cloșca și Crișan » d'Alba Iulia, a fait partie des 11 établissements pilotes. Le CDI a été inauguré le 14 décembre 2000 et il a fait deux fois en huit ans d'existence l'objet d'une évaluation externe franco-roumaine. Dans la période 2000-2002 la gestion du CDI a été assurée en régime de bénévolat par trois enseignantes de français, formées dans le cadre du projet « Education à l'information en milieu rural défavorisé », et le CDI a fonctionné en parallèle avec la bibliothèque scolaire. En 2002, les deux structures ont fusionné et le nouveau CDI a réussi à s'imposer comme un endroit incontournable de l'information, de la culture, mais surtout de l'innovation pédagogique.

Le CDI est situé dans le bâtiment central, au premier étage, près de la salle des professeurs et des salles de cours. Même s'il ne dispose que de **146.73 m²**, l'aménagement de l'espace (espace de l'audiovisuel, espace de prêt, espace des documentaires, espace des fictions, coin de lecture, espace presse, espace OSP, espace de documentation pédagogique, espace d'archivage, espace d'exposition et d'affichage) permet le travail simultané d'une cinquantaine d'élèves. Une galerie d'image (présentation PowerPoint) est disponible sur le site officiel du lycée, www.hcc.ro, rubrique ACTIVITATI (ACTIVITES) – CDI. Les **20658 volumes⁴** sont en libre accès, sauf ceux qui constituent le fonds archivé dans le dépôt bibliothèque du 2^e étage et qui sont accessibles par l'intermédiaire des fichiers-

³ Récemment, ces documents ont été approuvés par l'Ordre du Ministre de l'Education no.5689/20 octobre 2008. Ils sont consultable sur le site du Ministère roumain de l'Education, de la Recherche et de la Jeunesse : <http://www.edu.ro/index.php/articles/c183>.

⁴ Les données statistiques correspondent au Rapport CDI du 02.02.2008, publié récemment dans la revue d'information pédagogique « Universul Școlii », éditée par Casa Corpului Didactic (CDDP) du département d'Alba, no.2(92) du février 2008, p.8-11.

papier (alphabétique et systématique, celui dernier étant réalisé à la base de la Classification Décimale Universelle) consultables au CDI.

L'informatisation du fond documentaire est à ses débuts, il y a une base de donnée de 2980 références (version monoposte du logiciel roumain Biblioteq). Du total de 1017 usagers (dont 921 élèves), 456 étaient actifs au 02.02.2008 et l'intégration de l'espace et des ressources CDI dans l'activité pédagogique de l'établissement a été faite, lors du premier semestre de l'année scolaire courant par 249 h (dans le cadre des cours d'histoire, langues vivantes, roumain, latin, sociologie, psychologie, des cours optionnels d'initiation à la recherche documentaire donnés par l'enseignant documentaliste ou dans le cadre des huit projets déroulés en partenariat documentaliste – bibliothécaire - équipe éducative⁵.

2. La documentation : une nouvelle discipline d'enseignement

A partir de l'an 2002, dans mon établissement le CDI est intégré dans l'emploi de temps des élèves sous la forme d'un cours optionnel (CDS- cours à la décision de l'établissement scolaire) pour lequel le documentaliste élabore un programme par niveau d'étude, validé par le Conseil d'Administration et le Rectorat, un support de cours et des outils d'évaluation.

Pendant la première année d'étude les élèves sont initiés à l'organisation de l'espace, du fonds documentaire et à l'utilisation des fichiers papier du CDI, ils apprennent les codes du livre et des périodiques, ainsi que la technique de réalisation d'une bibliographie.

Lors de la deuxième année d'étude, les élèves sont familiarisés avec l'utilisation des bases de données en ligne, des ressources Internet et avec la technique d'élaboration d'un dossier documentaire et d'un exposé écrit. Au-delà des notions théoriques, réutilisées dans le cadre d'un projet (inter)disciplinaire, il y

⁵ Le CDI dispose d'un poste de bibliothécaire. Pendant l'année scolaire 2007-2008, par exemple, j'ai assuré la fonction de documentaliste dans le cadre de 3 h de face à face avec les élèves (des cours d'initiation à la recherche documentaire inclus dans l'emploi des temps des élèves) et d'un temps de permanence au CDI bénévole et variable, en dehors des obligations et responsabilités imposées par ma qualité d'enseignante titulaire de FLE.

a au moins un projet lecture par semestre et/ou une action culturelle (défi lecture, rencontre d'un écrivain ou d'un professionnel du livre/de l'audiovisuel, atelier d'écriture créative, atelier de théâtre, exposition...), réalisés en partenariat documentaliste- bibliothécaire- équipe pédagogique. D'ailleurs, ce partenariat est renforcé chaque année par de nouveaux projets, proposés par les enseignants et dans le cadre desquels la fonction documentaire a sa place désormais distincte.

Mais le CDI n'est pas seulement un lieu de conservation des documents, d'initiation à la recherche et aux techniques documentaires, il est également un espace et un outil de l'innovation pédagogique en général et de l'innovation en classe de FLE en particulier. Notre CDI a été le lieu de déroulement des stages de formation des professeurs de français (exploitation de la chanson en classe de FLE, la littérature jeunesse, formation de l'équipe pédagogique du projet bilingue), ainsi que le lieu des activités de tutorat pour les suppléants non qualifiés de français du département d'Alba (2001-2002), de la diffusion de l'information concernant toutes sortes de concours en français (ex. Des mots pour voir, Poésie en liberté, Le Kangourou Francophone, Le Festival de la chanson francophone de Baia-Mare), de l'élaboration de bibliographies pour les élèves et les enseignants, de la promotion du fonds documentaire en français à l'occasion de certains événements historiques et culturels.

Conclusion

Si en France la collaboration pédagogique entre les enseignants de disciplines et les documentalistes relève de pratiques courantes dans les collèges et dans les lycées, en Roumanie la route pour les documentalistes est encore longue et pleine d'incertitude, il y a encore un long chemin à parcourir pour que la fonction documentaire trouve sa place bien méritée dans la formation des élèves. Mais, en tant que documentaliste bénévole, impliquée dès le début du projet dans « la bataille du CDI » je peux garantir que les enseignants qui viennent travailler avec leurs élèves au CDI sont acquis du fait qu'ils ont intégré leur collègue documentaliste ou bibliothécaire comme un partenaire dans leur enseignement et que leur conception du métier les a amenés à travailler autrement.

Pour finir, je voudrais avouer que « l'expérience CDI » que je vis depuis 8 ans me fait penser souvent à ce que Jean Paul Sartre écrivait autrefois dans son ouvrage *L'Être et le Néant* : « *Tel rocher qui manifeste une résistance profonde si je veux le déplacer sera, au contraire, une aide précieuse si je veux l'escalader pour contempler le paysage. En lui-même – s'il est possible d'envisager ce qu'il peut être en lui-même – il est neutre, c'est-à-dire qu'il attend d'être éclairé par une fin pour se manifester comme adversaire ou auxiliaire* ». Peut-être, pour les enseignants du troisième millénaire le centre d'information et de documentation sera comme le rocher sartrien qui attend, neutre, son destin. A nous tous de lui découvrir le meilleur côté et de le mettre au service de l'éducation.

Bibliographie

BAYARD-PIERLOT, Jacqueline; Birglin, Marie-José. *Le CDI au coeur du projet pédagogique.* Paris: Hachette Education, 1999.

CDI : technologie, pédagogie, francophonie. In : *Regard franco-roumain : mensuel francophone de Roumanie*, 20 septembre/20 octobre 2006, no.22, p.36-37.

SARTRE, Jean-Paul. *L'Être et le Néant.* Paris : Gallimard, 1976.

SAVOIR faire avec le CDI: Guide pratique destiné aux enseignants. Créteil: CRDP, 1996.

VARGA, Ana. « *La Francophonie, c'est une articulation de diversité* » : *entretien avec Cristian Preda, secrétaire d'Etat à la Francophonie* ». In : *Regard franco-roumain : mensuel francophone de Roumanie*, 15 février/15 mars 2006, no.18, p.25.